

École élémentaire 130 rue de Longchamp

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 17 juin 2021

Présents

-Mme de Masini, Mme Alexandre, Mme Vainchtein, Mme Benichou, Mme Chetrit, Mme Chesneau-Pulci, Mme Cristiani, Mme Ferry, Mme Temime, Mme Berdugo. M. Pebelier, **les parents d'élèves élus**

-Mme Faucon, Mme de Livois, Mme Levi, Mme Huaut, Mme Adam, Mme Chesneau, Mme Navarro-Pascal, Mme Vermelho-Nunes, M. Moreira, Mme Tixier, Mme de Vergeron, Mme Rey et Mme Sainte-Marie, **les enseignants**
Madame Gouverneur, **REV**

Madame REBEYROTTE, **directrice de l'école**

Absents ou Excusés

Madame LAGADEC, **IEN**

Mme Rosso Mme Majbruch, Mme Certner, Mme Cymerman, **les parents élus**

Mme Azou, M. Ben Salem, Mme Palewska, **les enseignants**

L'ordre du jour était le suivant :

- **Rentrée scolaire 2021-2022 :**
 - la structure pédagogique prévisible
 - organisation de la rentrée
 - **SIC : organisation du recrutement des élèves et les enseignements**
- **Éléments liés au projet d'école**
- **LSU**
- **Protocole sanitaire depuis la reprise des vacances de printemps**
- **Périscolaire**
 - bilan 2020-2021 et perspectives pour 2021-2022
 - inscriptions aux ateliers du soir 2020-2021

La séance démarre à 18h10.

- **Rentrée scolaire 2021-2022 :**

La rentrée des élèves se fera le jeudi 2 septembre. Les familles de l'école disposeront des précisions à ce sujet (documents qui seront remis aux familles le jour de la rentrée, liste de fournitures, organisation de la rentrée des classes et de leur sortie...) sur le site de l'école

La structure pédagogique prévisible : 298 élèves répartis ainsi :

Classes	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
1	22					22
2	22					22
3	8	14				22
4		24				24
5		24				24
6			27			27
7			27			27
8			8	8		16
9				28		28
10				28		28
11					29	29
12					29	29
	52	62	62	64	58	298

Le nom des enseignants par classe sera publié sur le site de l'école à la fin de l'année scolaire.

La rentrée scolaire aura lieu le **jeudi 2 septembre 2021**. Son organisation sera publiée sur le site de l'école comme tous les ans.

Une réunion en direction des parents des futurs CP est programmée le 28 juin à 18h00. La rentrée des CP se fera le 2 septembre à 9h00.

- SIC (Section Internationale de Chinois) :

Organisation du recrutement des élèves

Désormais le recrutement en SIC comme dans toutes les SI (Sections Internationales) parisiennes est effectué sur le mode suivant :

Tous les parents d'élèves parisiens disposent de l'information quant à toutes les SI ; la SIC Longchamp ne sera plus uniquement réservée aux élèves habitant le secteur scolaire de l'école élémentaire Longchamp.

Pour entrer en SI, il faut respecter un calendrier : adresser tout d'abord un dossier à l'Inspecteur de circonscription (par voie postale cette année) et par mail à l'Inspecteur chargé du dossier des langues vivantes au Rectorat.

Par la suite, une commission locale de recrutement est organisée dans chaque école accueillant une SI. Toute famille ayant déposé un dossier d'admission en SI y est convoquée à une heure déterminée par le Rectorat.

La commission locale de recrutement s'est tenue le 28 mai à l'école élémentaire Longchamp (les familles susceptibles de déposer un dossier d'admission en SIC à Longchamp étaient informées de cette date avant les vacances de printemps).

12 entretiens se sont déroulés en présentiel et 1 en distanciel ; 1 dernier n'a pas pu se tenir par défaut de disponibilité de la famille. 12 élèves de CE2, 1 élève de CM1 et 1 élève de CM2 avaient déposé un dossier.

La commission académique s'est tenue le mardi 8 juin pour établir la liste des élèves admis en SIC : 11 élèves seront admis en CE2 SIC, 1 en CM1 et 1 en CM2. Les familles concernées ont reçu un message (admis) ou courrier du Rectorat (non admis).

Aucun autre élève que ceux désignés par la commission académique le mardi 8 juin ne pourra intégrer la SIC.

L'école ne dispose pas des locaux pour assurer des cours durant le temps scolaire. De ce fait les enseignements se feront exclusivement durant la pause méridienne.

Les trois cours de CE2 se dérouleront de 11h30 à 12h15 les mardis, mercredis et vendredis (journées courtes).

Les CM1 auront cours les lundis et les jeudis de 11h30 à 12h15 et le mardi de 12h30 à 13h15.

Les CM2 auront cours les lundis et les jeudis de 12h30 à 13h15 et le vendredi de 12h30 à 13h15.

L'école ne sait pas à ce jour si Mme Zhao poursuivra l'enseignement du chinois à Longchamp. Ce qui est certain : ce sera un(e) professeur(e) du HANBAN qui enseignera. Un(e) assistant(e) sera nommé(e) du 1^{er} octobre au 30 avril.

Les élèves de CM1 et CM2 seront sollicités quant à leur souhait de poursuite en SIC : il est essentiel que seuls poursuivent les élèves motivés.

• Eléments liés au projet d'école

Les classes de CE2 A et CE2 B ont eu la chance d'accueillir des guides de Paris d'Enfants pour les animations suivantes : "10 Belles Histoires de Paris" et "Paris en 10 monuments". Durant ce temps ont été évoqués les mythes fondateurs de la capitale et l'histoire de quelques monuments emblématiques de Paris à travers des légendes et des anecdotes.

En CE2B, ce travail a fait écho aux travaux menés en classe à partir du film "Dilili à Paris" de Michel Ocelot.

Les CE2 A ont également eu la visite d'un architecte du patrimoine qui a fait un zoom sur la construction successive des enceintes historiques de Paris.

Les CE2 A et les CE2-CM1 ont réalisé un rallye lecture interclasse portant sur les contes détournés. Les élèves ont inventé leurs propres questions. Ce fut un beau travail d'écriture et de lecture !

L'école pour la 2^{ème} année a participé au Prix des Embouquineurs et cette année 10 classes y ont participé. C'est un prix national qui propose une sélection de 4 livres par niveau de classe. Les élèves ont eu 9 mois pour lire les 4 titres. En juin ils se sont prononcés sur le titre qu'ils ont aimé, sous forme de vote. Les résultats - nombre de voix exprimées par titre - ont été remontés auprès du comité afin de déterminer les titres qui recevront le 1^{er} et le 2nd prix.

La librairie est passée dans toutes les classes participantes pour recueillir les résultats des votes et échanger avec les enfants sur leurs lectures.

Les résultats ont été promulgués et de manière générale, les titres gagnants sont ceux choisis par nos élèves également.

Pour les CM2B, dans le cadre de la classe Parlement, Mme la Députée de la circonscription électorale est venue en classe répondre aux questions des élèves.

Les élèves de cette classe ont mené une enquête numérique, intitulée *le mystère de la chambre jaune*.

La classe de CE1A a mené un travail régulier sur les fables de La Fontaine les plus connues et les plus à la portée d'un jeune public. Les élèves de cette classe ont eu la joie et la fierté de présenter leur travail à un public d'élèves de l'école.

Ce trimestre en musique, les élèves qui apprennent à jouer d'un instrument en dehors de l'école ou qui font du chant en dehors de l'école, ont pu jouer devant leurs camarades et présenter leur instrument. Cela a occasionné de beaux moments d'écoute et de musique dans les classes.

Plusieurs animations musicales ont pu avoir lieu dans l'école : dans le préau ou dans les classes. Ainsi 10 classes sur 12 en ont bénéficié. Les 3 classes de CP en ont eu 3 chacune, grâce au PSM, réservé aux classes de CP. Les 2 classes de CE2 qui n'ont bénéficié d'aucune animation musicale en bénéficieront l'an prochain en priorité.

Liste des animations musicales qui ont eu lieu depuis fin avril :

PSM : Conte musical « Alice au pays des merveilles » de Florent Nagel, compositeur contemporain, venu dans l'école présenter et jouer sa musique. Pour les CP-CE1 et les CPA (dans le cadre du projet contes).

PSM : Musique des 5 continents. Pour les CP-CE1 et les CE1B.

PSM : Musique en Argentine : présentation de la famille des flûtes. Pour les CPA.

PSM : Duo violon-violoncelle, au fil du temps. Pour les CPA et les CPB.

Quatuor à cordes (animation des PVP) : pour les CE1A

Musique des Gardiens de la Paix : quatuor de saxophones. Pour les CE2-CM1, CM1A, CM1B, CM2A, CM2B.

Ces animations musicales ont été gratuites, et ont donné lieu à un travail en amont et/ou en aval en cours d'éducation musicale. Merci à nos partenaires musicaux : le Conservatoire du 16^{ème} arrondissement, la Musique des Gardiens de la Paix, et la Direction des Affaires Scolaires.

En raison des protocoles sanitaires, aucun concert d'élèves pour les familles n'a été possible cette année. En compensation, chaque chanson apprise dans chaque classe a été enregistrée pour les familles, et envoyée sur PCN via la messagerie. Mme Palewska félicite les élèves pour tous leurs efforts et leur bonne volonté pour faire de beaux enregistrements malgré des conditions difficiles (port du masque, fenêtres ouvertes...). Elle les félicite aussi d'avoir supporté courageusement leur masque pendant les activités musicales. Elle leur conseille de garder ces enregistrements en souvenir de leur travail de cette année.

Cette année, les élèves ont également pu faire des instruments (percussions) grâce à la possibilité de désinfecter les instruments après chaque usage. Les élèves ont aussi redécouvert les percussions corporelles, ce qui leur a permis de se mettre davantage en mouvement avec la musique.

Le projet d'échanges avec l'EHPAD de Neuilly n'a pu se faire cette année que par Internet, en raison des protocoles sanitaires. Chaque classe a envoyé une chanson sur le padlet, et ces enregistrements ont été très appréciés des personnes âgées. Les élèves ont fait des dessins, qui seront envoyés prochainement. Ils ont aussi écrit des questions, auxquelles les personnes âgées ont répondu. Dès que le protocole sanitaire le permettra, il sera envisagé que les élèves aillent à l'EHPAD pour faire un concert et rencontrer les résidents.

Le piano droit de l'école est actuellement rangé dans une réserve qui nécessite que le piano soit recouvert d'une housse molletonnée et aux dimensions du piano. Les recherches d'un fournisseur de housses par Mme Palewska n'ont rien donné pour l'instant, en raison des dimensions spécifiques de ce piano. L'école recherche donc éventuellement une personne qui pourrait coudre une housse. Merci au potentiel couturier de se manifester auprès de Mme Palewska ou de la directrice de l'école.

- **LSU**

Ils seront en ligne à partir du lundi 28 juin.

Il est très vivement conseillé aux familles de les télécharger et les enregistrer pour en disposer facilement.

L'école n'a pas accès aux LSU des élèves entrés au collège.

- **Protocole sanitaire depuis la reprise des vacances de printemps**

Depuis la reprise des vacances de printemps, les nouveaux éléments relatifs au protocole sanitaire sont les suivants :

- 1 élève cas COVID confirmé entraîne la fermeture de la classe. Les élèves de cette même classe étant cas contact à risque, ils doivent être testés immédiatement, rester à l'isolement 7 jours et être testés à J7 (test PCR ou antigénique) avant de pouvoir reprendre l'école avec un résultat négatif au test (résultat du test ou attestation sur l'honneur à fournir à l'école)
- Les tests salivaires prévus le 6 avril n'ont pas été effectués et n'ont pas été reprogrammés.
- Si un enseignant absent n'est pas remplacé, les élèves de la classe ne peuvent pas être accueillis à l'école jusqu'à nouvel ordre du Rectorat de Paris.
- À partir de vendredi 18 juin, les élèves ne porteront plus de masques durant l'interclasse de 11h30 à 13h30 : ils se trouvent à ce moment-là dans des lieux (cantine, cour de récréation, terrasse ou préau) où le port du masque n'est plus obligatoire.

- **Périscolaire**

Bilan 2020-2021 et perspectives pour 2021-2022

Le dernier trimestre s'est correctement déroulé.

Les enfants ont compris que le port du masque est obligatoire (moins de répétitions).

Le projet de végétalisation de l'école a bien évolué avec la création d'un mur végétal pour le local poubelle.

Il y a eu également la mise en place du potager à étage avec les enfants.

Tout pousse bien et les enfants font attention à bien arroser !

Pour le centre de loisirs, il y aura une fête le mercredi 30 juin.

Elle se déroulera au Bois de Boulogne pour profiter de l'extérieur.

Mardi 6 juillet, dernier jour d'école, le groupe scolaire fermera à 16h30, après les TAP, afin que l'équipe d'animation de juillet puisse préparer le centre de loisirs d'été qui ouvre dès le lendemain, mercredi 7 juillet.

Il y aura quasiment la même équipe d'animation durant l'été.

- inscriptions aux ateliers du soir 2020-2021

La liste complète de ces ateliers n'est pas disponible à ce jour.

La séance est levée à 19h00.

Mme Rebeyrotte, la directrice de l'école